

Mise à l'abri des  
victimes de  
violences et leurs  
enfants

**M.A.A.V.V.I.E**

**Gendarmerie :**

**LE PUY** les lundis et vendredis

**MONISTROL et JEUNE LOIRE** mercredi

**BRIOUDE et PAYS LAFAYETTE** jeudi

**Commissariat du Puy** les mardis

**Pôle Précarité Insertion le Tremplin**

**DISPOSITIF M.A.A.V.V.I.E.**

Sylvie ALLIRAND

4 rue de la Passerelle

**43000 LE PUY-EN-VELAY**

04 71 09 27 25

[www.asea43.org](http://www.asea43.org)



**■ Pôle Précarité Insertion**



## VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Une victime de violences conjugales souhaite quitter son domicile, vous pouvez solliciter un hébergement avec un accompagnement de professionnelles formées



## MISE A L'ABRI EN URGENCE

Pour un départ immédiat, téléphonez au 115, qui en lien avec le dispositif MAAVIE pourra proposer une mise à l'abri adaptée à la situation de la personne en fonction des disponibilités. Un service de taxi peut être proposé à la victime si elle n'est pas véhiculée



## MISE A L'ABRI SUR LE DEPARTEMENT

La mise à l'abri des victimes est départementale et s'organise autour des places disponibles en hébergement mais aussi en gîtes de France, en chambres d'hôtes ou à l'hôtel au vu du degré de dangerosité de la situation.



## UN HEBERGEMENT DEDIE AUX VICTIMES

Une permanence d'installation tous les après-midis permet aux victimes d'être installées dans un hébergement sans délai. Un appartement dédié aux victimes a été aménagé pour recevoir la victime et ses enfants. Son accès est sécurisé et accessible rapidement par les forces de l'ordre.

# INTERVENANT

# SOCIAL EN

# COMMISSARIAT

# ET EN

# GENDARMERIE

06 23 67 47 85 - [ISCG@asea43.org](mailto:ISCG@asea43.org)



## PREMIER ACCUEIL

Pour les violences conjugales et intrafamiliales sur le département. Permanences en Gendarmerie et en Commissariat.

Accueil des victimes et des auteurs de violences conjugales et intrafamiliales avec saisine des forces de l'ordre ou des services extérieurs.



## ORIENTATION ET INFORMATION

L'ISCG reçoit les victimes et les auteurs pour apporter une écoute, une aide, une évaluation et une orientation vers les services adaptés. Accompagnement pendant la procédure



## INTERFACE

L'ISCG a un rôle d'interface entre la gendarmerie, le commissariat et les services sociaux et d'information pour les situations de mineurs en danger



## LIEUX D'ACCUEIL

### Gendarmerie :

LE PUY les lundis et vendredis  
MONISTROL et JEUNE LOIRE mercredi  
BRIOUDE et PAYS LAFAYETTE jeudi  
Commissariat du Puy les mardis